



Conseil Municipal Mercredi 18 décembre 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le mercredi 18 du mois de décembre à 19 heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal, régulièrement convoqué et affiché le 12 décembre 2024, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Marc ARCHER, Maire.

Etaient réunis sous la présidence de M. Marc ARCHER, Maire :

Mesdames et Messieurs : MEUNIER-FAVIER Rachel, CARUANA Laurent, Michelle BROSSIER, Alain PERRIN, BERTHET-MARTINEZ Françoise, SONNTAG Jean-Jacques, DUCHIER Eric, DUPIN Michel, FIALON Bérangère, TURC Jean-Edouard, GIRAUD Karine, LINOSSIER Laurent, ROYON Pierre-Yves.

Etait(ent) Absent(s) BRUSQ Pascal, PIN Grégory, LANCERY FORESTIER Laura.

Procuration(s) :

LANCRY FORESTIER Laura à MEUNIER FAVIER Rachel
BRUSQ Pascal à LINOSSIER Laurent
FLAMENT Cécilia à BROSSIER Michelle

Secrétaire de séance :

Françoise BERTHET MARTINEZ

I) RESSOURCES HUMAINES

1. Plan de Formation Mutualisé 2025-2027 – Règlement de formation

Délibération N° 492024

Les membres du conseil municipal, ouï et délibéré, à l'unanimité :

- **Approuvent** le plan de formation mutualisé (PFM 2025/27) tel que présenté et annexé à la présente délibération,
- **Approuvent** le règlement de formation qui définit les modalités pratiques d'exercice de la formation, de prise en charge des frais de déplacement et de la gestion des formations à titre personnel ainsi que le budget prévu pour leur financement.

2. Convention service retraite CDG42 CNRACL - Avenant

Délibération N° 502024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant à la convention de service retraite du CDG42 2023-2026
- **Autorise** le Maire à signer tous documents à cette affaire.

3. Parcours initiation au métier de Secrétaire Général de Mairie

Délibération N° 512024

Ouï et délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve** les termes de la convention
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

II – FINANCES

4. Ouverture anticipée des crédits d'investissements avant le vote du budget 2025.

Délibération N° 522024

Ouï et délibéré, les membres de l'Assemblée, à l'unanimité :

- **Approuve** l'autorisation d'ouverture des crédits d'investissements pour un montant de 503 779.93 €.

III – AFFAIRES GENERALES

5. Tarifs municipaux 2025.

Délibération N° 532024

Ouï et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs communaux tels que décrits pour l'année 2025.

6. Subvention Amicale Boule

Délibération N° 542024

Ouï et délibéré, à l'unanimité, les membres de l'assemblée :

- **Approuve** l'octroi la subvention exceptionnelle de 400 € en lieu et place de la première attribution votée.

7. Subvention Association « les copains d'accord »

Délibération N° 552024

Ouï et délibéré, à l'unanimité, les membres de l'assemblée :

- **Approuve** l'octroi de la subvention de 320 € à l'association « les copains d'accord ».

8. Règlement du cimetière – Modification

Délibération N°562024

Ouï et délibéré, à l'unanimité, les membres de l'assemblée :

- **Approuve** le règlement du cimetière modifié tel qu'annexé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h52.

Prochain Conseil le 21 janvier 2025.